

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Charles et Adrien Dupuy - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation   | Jury            | Groupe                                  | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac pro |
|---|-----------------|---|----------------------------|--------------------------|--|---|-----------------------|--------------|
| Lycée Charles et Adrien Dupuy - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image | Jury par défaut | Autres candidats                        | 2                          | 441                      | 9  | 13  | 15                    | 40           |
|   | Jury par défaut | Bacheliers professionnels toutes séries | 3                          | 88                       | 5  | 6   | 15                    | 40           |
|   | Jury par défaut | Bacheliers technologiques toutes séries | 2                          | 124                      | 10   | 13  | 15                    | 40           |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'image et du son pour gérer des productions, exploiter des équipements ou mettre en oeuvre des techniques de montage et de post-production

Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la mise en oeuvre de projets

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

## Attendus locaux

Le technicien supérieur en audiovisuel option " métiers de l'image" à la charge de concevoir, mettre en oeuvre, mettre en forme et réaliser les prises de vue et l'éclairage d'une oeuvre ou d'un produit audiovisuel.

Les pratiques professionnelles s'appuient sur une culture ouverte, acquise dans les différents domaines : scientifiques, artistiques, sciences humaines, information et communication.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BTS métiers de l'audiovisuel est le fruit d'une collaboration entre le lycée Charles et Adrien DUPUY et le Greta du VELAY. Les étudiants accueillis en formation relèvent de publics différents : statut scolaire, apprentissage et formation continue.

Pour plus d'informations sur l'option choisie, le métier, l'organisation de la formation, vous pouvez vous connectez sur notre site spécifique : <http://video.velay.greta.fr/>

Au programme, des enseignements communs à toutes les options, le volume horaire hebdomadaire étant variable en fonction de l'option : anglais, culture audiovisuelle et artistique, sciences physiques (sauf pour l'option gestion de la production), économie et gestion.

Les enseignements professionnels et technologiques sont au nombre de deux et leur contenu dépend de l'option retenue. Il s'agit :

- technologie des équipements et supports : de 4 à 7 heures hebdomadaires en fonction de l'option ;
- techniques et mise en œuvre : 7 à 11 heures hebdomadaires.

## Le recrutement

Profil des candidats option image : bacheliers STI2D, STL,STAV,ST2A / bacheliers généraux spécialités Physique ou Maths recommandées et bacheliers professionnels SEN, Photographie, Communication

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Depuis 2 ans un pré-classement (type de baccalauréat préparé - avis de l'établissement d'inscription pour la classe de terminale, résultats scolaires, appréciations portées sur les bulletins tri/semestriels ... - des candidats a été réalisé grâce aux outils d'aide proposés par la plateforme ParcoursSup.

La commission d'examen des vœux s'est toutefois affranchie de ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous constatons toujours que, dans leur grande majorité, les courriers de motivation ne sont pas élaborés avec grand soin. Un "j'ai choisi cette spécialité parce cela me plait" est un élément trop souvent rencontré. Sans compter les candidats réalisant des copier-coller intempestifs, d'un voeu à l'autre, sans même changer le nom de la spécialité de BTS visée ! Ces pratiques sont dommageables pour tous les candidats, surtout pour ceux dont le projet de formation en BTS est atypique, bac pro d'une spécialité fort éloignée de la série de BTS demandée par exemple. Trop souvent les éléments fournis pour les candidatures atypiques ne permettent pas de juger de la spécificité de la demande. Cette dernière est alors placée en fin de liste ou même annulée.

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation   | Rappel des critères généraux                          | Critères retenus par la commission d'examen des vœux   | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères  | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique   | •Bulletins et livret scolaire.                        | Moyennes des résultats 1ère et terminale pour les enseignements technologiques ou professionnels de spécialité (bac techno et pro), de mathématiques et de sciences. Les moyennes sont coefficientées les unes relativement aux autres, le coefficient le plus élevé sur les enseignements technologiques ou de spécialités (bac techno et pro). Progression des résultats sur les deux années de baccalauréat. Avis du chef d'établissement pour la classe terminale. | Notes des enseignements déjà cités. Moyennes générales semestrielles ou trimestrielles. Avis porté. | Essentiel                       |
|   | •Résultats en mathématiques, sciences et technologies | Pour les BTS CPI, CPRP et électrotechnique, moyennes et appréciations portées pour les classes de 1ère et de terminale. Pour le BTS métiers de l'audiovisuel, ces notes sont examinées aussi mais ne présentent pas le même niveau d'exigence.   | Moyennes et appréciations littérales  | Essentiel                       |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation       |  |   |                                 |
|   | •Autonomie, capacité                                  | Autonomie.   | Fiche avenir  | Essentiel                       |

|   |   |  |  |                |
|---|---|--|--|----------------|
| Savoir-être   | d'organisation , esprit d'équipe          |  |  |                |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | •Motivation                               | Motivation   | Analyse de la lettre de motivation   | Important      |
|   | •Cohérence du projet                      | Adéquation type de bac par rapport à l'option choisie                        | Cohérence entre la formation pré-bac et le choix de la spécialité de BTS , connaissance du secteur audiovisuel | Important      |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | •Activités et réalisations audiovisuelles | Examen des indications apportées par le candidat sur les activités conduites | Productions personnelles, rencontres avec les professionnels, analyse du cv                                    | Complémentaire |

**Signature :**

David GAY,  
Proviseur de l'établissement Lycée Charles et Adrien Dupuy